

Berne, 15 juin 2024

Assemblée générale de la CI TraP Suisse

La CI TraP rejette la demande d'un moratoire général sur l'extension du réseau ferroviaire

Le concept d'offre révisé de l'OFT (Office fédéral des transports) pour le trafic ferroviaire à longue distance pour l'année 2035 (PRODES 2035/40) est disponible juste à temps pour l'Assemblée générale de la Communauté d'intérêts pour les transports publics (CI TraP) Suisse. La CI TraP se réjouit que de premières améliorations aient été apportées par rapport à la situation d'il y a un an. Cependant, dans plusieurs régions de Suisse, des détériorations subsistent pour les clientes et les clients des transports publics, telles que des ruptures de correspondances et des allongements sensibles de la durée du trajet. La CI TraP demande à l'OFT que l'état actuel des bases de planification soit rendu public afin qu'une évaluation globale soit possible.

La CI TraP rejette toutefois les demandes de moratoire général sur les projets d'extension, telles qu'elles ont été présentées ces derniers jours dans les médias.

Le réseau ferroviaire suisse est confronté à de grands défis. Il est notamment mis sous pression par les souhaits de développement des différentes régions, ce qui rend difficile la mise en œuvre de la hiérarchie de planification comprenant le trafic international, national et puis régional de voyageurs et de marchandises.

La CI TraP craint des détériorations qui ne sont pas présentées aujourd'hui de manière transparente sur la table. C'est pourquoi la CI TraP demande que l'OFT rende public l'état actuel des bases de planification, comme le graphique réticulaire du réseau, afin qu'il soit possible de se faire une idée globale. Tant qu'une évaluation globale n'est pas possible, la CI TraP maintient sa critique fondamentale du concept d'offre PRODES 2035.

Pour la CI TraP, il est en particulier incompréhensible que les temps de parcours prolongés de l'horaire 2025 soient maintenus dans le projet d'offre PRODES 2035, entre autres sur les lignes Berne – Genève et Bienne – Genève. Le concept d'offre consolidé en Suisse occidentale doit donc être rejeté dans cette version. La CI TraP attend une correction rapide.

Pour la CI TraP, il est également incompréhensible que la liaison Rail-Jet Zurich – Sargans – Innsbruck – Vienne, qui connaît aujourd'hui un grand succès, doive être détournée via

Saint-Gall avec un allongement du temps de parcours de 30 minutes. Là aussi, la CITraP attend une correction rapide.

En ce qui concerne le trafic international, aujourd'hui entravé par de nombreux chantiers, la CITraP exige des améliorations rapides, en particulier vers des nœuds de correspondance importants comme Lyon et Munich. La part modale des transports publics doit être augmentée et les objectifs climatiques de la Confédération doivent être atteints en matière de transports.

La CITraP rejette toutefois les demandes de moratoire général sur les projets d'extension, telles qu'elles ont été esquissées par les médias ces derniers jours. Un arrêt de l'extension du réseau ferroviaire serait préjudiciable aux transports publics et provoquerait un tas de ruines.

Annexes:

Motions trafic longue distance "Lyon" et "Munich" de Florence Brenzikofer

Pour plus d'informations ou pour toute demande, veuillez contacter :

- Florence Brenzikofer, Présidente, Conseillère nationale, Tél. 079 797 48 69
- Christoph Wydler, Vice-Président, Tél. 079 602 85 07
- Hans Meiner, Vice-Président, Tél. 079 692 79 21